

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE LA LIGUE DE VOILE NOUVELLE -AQUITAINE
DU SAMEDI 4 FEVRIER 2017**

PERSONNALITES PRESENTES :

Monsieur Christian CHARTIER Vice-Président du CROS Aquitaine
Monsieur Jean-Luc DENECHAU représentant de Monsieur Jean-Pierre CHAMPION Président de la Fédération Française de Voile
Madame Claire FOUNTAINE Directrice Technique du Haut Niveau et membre du Bureau Exécutif de la FFVoile
Madame Sandrine REDON Responsable de la Communication à la BPACA.

CLUBS REPRESENTES : CV Angoulême – YC St Martin en Ré – SR La Rochelle – SR Royan – St Georges Voiles - EV Rochelaise – CN La Rochelle – AS Cheminots Rochefortais – CN Meschers – YC Classique - ANC Limousin - SN Andernos – CV Arcachon – CN Arès – Blaye Nautique – CV Bordeaux Carcans Maubuisson– CV Cazaux-Lac – CN Claouey – CN Ferret – CV Hourtin Médoc – V Lacanau Guyenne – CV Pyla/Mer - , VCN Pauillac – CN Loubésien – CV Bordeaux-Lac – CV Sanguinet – CN Biscarrosse Olympique - YC Ispe Biscarrosse – CV Soustons Marenin – YC Basque – CM Hendaye Tchigudy – YC Adour Atlantique – YC Hendaye – CN Hendaye - Macif Centre Voile – SN Châtelleraut - CS Limoges – PAL Limousin - CN Vassivière.

CLUBS NON REPRESENTES : CNAR – CN Chatellailon – CN CO St Trojan – CN Fouras – CN Ile d'Aix – CNPA Marennes – CNPA ile de Ré – YCO St Denis d'Oléron – CN Couardais Goisil – CN La Flotte en Ré – CN Rochefortais – CSD Boyardville– ASPTT La Rochelle – EV Fouras – WC Couardais – GS La Rochelle – CN Angoulins – CVAL Marans – CN Portes en Ré – CN La Tremblade – Wind Oléron Club – CN Port des Barques – EV Cible – EV Port Maubert – Rêves Agissez – CRMT- GPO – BN La Tremblade – Saint Palais/Mer – PAV (OT) – La Cabane Verte – Ile de Ré Voile - CGU France - MSN – CSN Brive - CN Mauzac - Croiseurs Aquitaine - CN Bourquais – CV Lormont - CN Taussat-Cassy – - CN Verdon – AS Ambarès – CN Libourne 1876 – Marins de la Lune – YC Landais – CN Léonnais – UNP Cap-Breton – CN Mimizan Voile – CFN Soustons - CN Pyrénéen - C Adour Plaisance – C Hendaye Voile – EVI – C Voile Niortais – C Eole 79 – PEC Voile Poitiers –..

38 clubs représentés sur 93.

125 représentants ou mandataires présents sur 233.

Le quorum est atteint. L'Assemblée Générale peut se dérouler

La séance est ouverte à 10h15.

Raymond Gohier accueille les participants à cette première Assemblée Générale de la grande Ligue qui va officiellement changer de nom ce jour.

1 MISE EN CONFORMITE DE LA DENOMINATION DE LA LIGUE :

Cette procédure ne nécessite pas de délibération en Assemblée Générale Extraordinaire du fait de l'article 2 du Traité de Fusion, mais nous souhaitons vous associer à ce choix.

Le président demande un vote à main levée.

Le titre définitif sera Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine.

Le nouveau nom est voté à l'unanimité des présents

2 1 RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :

Raymond GÖHIER donne lecture de son rapport moral adressé par mail aux représentants des clubs.

2 2 RAPPORT DE LA SECRETAIRE GENERALE :

Christiane CAHUZAC donne un résumé de son rapport lui aussi adressé précédemment aux représentants.

2 3 RAPPORT DS COMMISSIONS

COMMISSION SPORTIE VOILE LEGERE commentée par Roland DESFORGES , Patrick HAMART. et Francis DUBES.

COMMISSION SPORTIVE VOILE HABITABLE commentée par Michel SALLABERRY.

COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE commentée par Georges IKHLEF.

COMMISSION DEVELOPPEMENT ET COMMUNICATION : commentée par José CERVERA et Ulla DELPECH

COMMISSION FORMATION commentée par Dominique MALOCHET, Dominique LESPAGNOL, Olivier BORNET, Maxime FROUIN et Gildas TREGOUET.

2 4 RAPPORT FINANCIER :

François GRIMMEISEN Trésorier de la Ligue donne lecture du rapport financier diffusé précédemment aux représentants.

Approbation des comptes 2016 par Monsieur Pierre LEFEVRE, Commissaire aux comptes.

L'Assemblée Générale approuve les comptes à l'unanimité. Le rapport financier est validé et quitts est donné aux Trésoriers

Vote du transfert de report sur 2018 : Adopté à l'unanimité.

Vote pour la validation du choix du Commissaire aux Comptes pour 6 années consécutives avec effet rétroactif au 1° janvier 2016 avec un suppléant Monsieur SAUSSEAU : Adopté à l'unanimité moins une abstention.

2.5 BUDGET PREVISIONNEL 2017 :

Lu et commenté par François GRIMMEISEN

Vote : 8 contre, 25 abstentions, 55 pour, Le budget prévisionnel est adopté sous réserve d'ajustement après versement des subventions

2 STAUX DES COTISATIONS : Comme les taux étaient différents dans les trois anciennes ligues, le trésorier comme convenu lors du Conseil précédant à l'AG a fait des simulations pour tous les clubs néo-aquitains et propose des taux intermédiaires :

Cotisation licence Adulte ou jeune :	1,20€
Cotisation licence Enseignement (PVR)	0,35€
Cotisation minimum club:	120€

Vote : 9 contres et 6 abstentions et 55 pour. Les taux sont adoptés

3 1 ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Après la présentation individuelle des 23 candidats, l'Assemblée est passée au vote de la liste unique présentée par Raymond GOHIER :

Raymond GOHIER
Brigitte VIAUD
Régis DUPERRIER
Christiane CAHUZAC
François GRIMMEISEN
Claire FOUNTAINE
Brieuc PERNES
Ulla DELPECH
Gérard CARREAU
Hélène LA SALMONIE
José CERVERA
Christiane COIGNET
Roland DANO
Annick MICHAUD
Roland DESFORGES
Jean-Pierre DUCLOS
Francis DUBES
Alain GOUX
Patrick HAMART
Georges IKHLEF
Jean-Louis MATTEI
Victor MALDONADO
Claude PEUDUPIN

Votes exprimés : 124, Bulletins nuls : 17, pour : 107

Sont élus membres de droit au CA les présidents des CDV :

Philippe BIDEL CDV 19
Jacques BOISNARD CDV 17
Francis CHEVALIER CDV 86
Philippe COUFFY CDV 87
Francis DUBES CDV 33
Gérard CORNET CDV 40
Boris ROHOU CDV 64
Antoine TEXIER CDV 79

Pour le représentant des CDV au Bureau Exécutif de la Ligue : **Jacques BOISNARD est élu par ses pairs.**

Pour les établissements affiliés il n'y avait aucun candidat et aucun représentant, **donc la place reste vacante.**

3 2 ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA LIGUE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFVOILE :

La Ligue a droit à 11 représentants élus à bulletins secrets. 23 candidatures sont parvenues à la Ligue avec par ordre alphabétique :

Monique BECOGNEE
Jacques BOISNARD
Christiane CAHUZAC
Christiane COIGNET
Yves COIGNET
Jean-Christian D'AUTHEVILLE
Pierre-Marie DECOUDRAS
Roland DESFORGES
Hervé DUCHESNE-FERCHAL
Raymond GOHIER
Alain GOUX
François GRIMMEISEN
Georges IKHLEF
Hélène LA SALMONIE
Jean-Bernard LEMOUCHER
Éric LIMOZIN
Patrick MAURIN
Viviane MAURIN
Géraldine RIGAULT
Michel SALLABERRY
Jean-Luc STAUB
Brigitte VIAUD
Mickaël WHITLEY

Jean-Claude MEYRAN vient nous annoncer le résultat de ce scrutin : **Sur 222 électeurs il y avait 113 votants : 9 bulletins nuls, 1 bulletin blanc et 103 votes exprimés Sont élus:**

Éric LIMOUZIN	89 voix
Pierre-Marie DECOUDRAS	87 «
Hervé DUCHESNE-FERCHAL	82 «
Géraldine RIGAULT	82 «
Raymond GOHIER	80 «
Patrick MAURIN	77 «
Viviane MAURIN	76 «
Jean-Christian d'AUTHEVILLE	70 «
Alain GOUX	63 «
François GRIMMEISEN	63 «
Jean-Luc STAUB	60 «

4 INTERVENTIONS :

INTERVENTION DE MADAME Sandrine REDON de la BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE

Merci de m'accueillir à votre AG. Je suis en relation avec certains d'entre vous et pour cela aidée de Romain MALAGIE à la Direction de la Communication en charge du Sponsoring Voile.

Le bilan 2016 est très beau. Il y a deux ans nous avons décidé d'accompagner deux sportifs aux JO de Rio : Jonathan LOBERT et Charline PICON. Ce fut un ticket gagnant-gagnant, qui nous a permis de valoriser nos actions en Nouvelle-Aquitaine. La Banque Populaire est au format nouvelle région depuis 5 ans. Les tracas de la fusion que vous vivez, nous les avons connus. Il ne faut pas hésiter à se parler pour construire l'avenir.

Au plan national la Fédération des banques populaires a re-signé avec la FFVoile au mois de décembre, un partenariat de 4 ans. Au niveau régional nous allons nous engager pour les deux prochaines années à vos côtés. Nous avons fait le choix de soutenir plus spécifiquement la Ligue au détriment de vos nombreux clubs (pratiquement 100 !) pour faire rayonner notre action sur l'ensemble de la région. Nous allons nous efforcer d'être plus présent à vos côtés, auprès de José CERVERA. J'ai présenté à notre Directeur Général un plan d'optimisation de notre partenariat au travers de différentes actions. Pour mémoire rappelons la Finale Régionale du mois de mai et sur Bordeaux le départ de la course du Figaro (26 mai au 4 juin)

Pour terminer je vous ai emmené des affiches d'Armel LE CLEAC'H après sa belle performance qui nous a tenus en haleine en ce début d'année. Je vous propose de regarder une vidéo sur l'arrivée au Vendée-Globe de Banque Populaire. Bien sûr il ne faut pas oublier la réalisation du nouveau bateau Banque Populaire IX qui fera la Route du Rhum avec Armel à bord. Applaudissements nourris à la vidéo et à l'exploit d'Armel. Madame REDON nous annonce qu'Armel est le parrain de la flotte des Banque Populaire et qu'elle espère qu'il sera présent à la Fête du Fleuve 2017.

INTERVENTION DE MONSIEUR CHRISTIAN CHARTIER VICE-PRESIDENT DU CROS AQUITAINE

Pour commencer Monsieur CHARTIER, nous félicite d'avoir réussi notre fusion, ce qui n'est pas encore le cas des trois CROS des grandes régions.

Il constate que le calendrier du CNOSF est plus lent que celui que le ministère des Sports impose aux ligues sportives. Il rappelle que l'actuel Président du CROS aquitaine fut un temps Président de la Ligue Aquitaine de Voile. Deux atouts dans votre jeu :

La réactivité de votre structure qui fut une des premières ligues a souhaité être hébergée par la Maison Régionale des Sports. Et la réactivité aussi de par votre fusion des trois anciennes ligues.

Les résultats de vos marins sur tous les fronts : Armel LECLEAC'H pour le Vendée-Globe et Charline PICON médaillée d'or en RS : X au JO de Rio. Si ces deux grands champions ont pu accéder aux plus hautes marches c'est aussi grâce à leurs premiers clubs, qui ont su les pousser en avant. « Tout le sport français repose sur le maillage des petits clubs ».

« J'ai deux propositions à vous faire:

Que la Voile participe au succès de la candidature de Paris pour l'organisation des JO de 2024.

Et que la Voile utilise massivement les formations dispensées par les trois CROS régionaux

Que tous les ports soient solidaires et que nous gagnons les JO de 2024 à Paris»

QUESTION ECRITE

Quel sera l'impact de l'obligation du certificat médical pour les Ecoles de Voile (Question du SN Andernos)

Jean-Luc DENECHAU en tant que représentant de la FFVoile nous donne la réponse :

Ce dernier rappelle que l'obtention d'une licence (quelle que soit la licence) a toujours été subordonnée à la présentation d'un certificat médical. Maintenant les lois et décrets de 2016 ont modifié certains articles du Code du Sport en apportant un assouplissement pour les pratiques non compétitives de renouvellement tous les trois ans sur les années 1 et 4. Pour les licences compétition, le licencié devra remplir un questionnaire les années 2 et 3 avant de renouveler son certificat l'année 4.

En ce qui concerne les Passeports Voile les clubs sont toujours tenus de vérifier les certificats médicaux au même titre que la présence des tests de natation. Ils ont 5 jours après l'ouverture du stage pour effectuer cette vérification. Ceci reste à l'appréciation des clubs, sans regard ou contrôle de la FFVoile.

Le Président
Raymond GOHIER



La Secrétaire Générale
Christiane CAHUZAC

